



CHARPENTES BOIS LAMELLÉ-COLLÉ

*Conscients des enjeux environnementaux qui se présentent à nous et des fortes attentes de notre clientèle, l'entreprise Margueron a fait le choix de rejoindre Bois des Alpes et sa démarche de certification, pour répondre aux besoins de ses clients, aujourd'hui et demain.*

*Grâce à Bois des Alpes, nous pouvons fournir à nos clients, à leur demande, des produits bois lamellé collé issus des forêts du massif alpin français. La certification Bois des Alpes garantit aussi que ces produits sont transformés dans le territoire alpin et issus de forêts gérées durablement sous éco-certification. Afin de répondre à ces exigences, nous utilisons un système de traçabilité poussé sur les chaînes de contrôle PEFC et Bois des Alpes. Notre entreprise est auditée annuellement par un organisme certificateur indépendant qui vérifie aussi que nous sommes impliqués dans une démarche de développement durable par l'amélioration continue.*

*Ainsi, les produits Bois des Alpes sont issus des forêts de notre massif, transformés par les scieurs alpins et préparés et collés par nos soins. Tout cela dans une démarche volontaire vous apportant toutes les garanties de fiabilité et de sérieux possible.*

Avenue du 133<sup>e</sup> R.I. - B.P. 89 - 01303 Belley Cedex

■ Tél. 04 79 81 67 67 ■ Fax 04 79 81 09 85 ■ E-mail : [margueron@margueron.fr](mailto:margueron@margueron.fr)  
[www.margueron.fr](http://www.margueron.fr)